

# énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (TELUS ou la société) qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions, les hypothèses (voir ci-dessous) ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs au sujet de la situation financière et de l'exploitation.

Les hypothèses à l'égard des objectifs pour 2007 incluent : une croissance économique conforme aux estimations formulées récemment par le Conference Board du Canada pour les provinces et le pays, dont une croissance réelle en 2007 de 2,7 % du PIB (produit intérieur brut) du Canada; une concurrence accrue, relativement aux services filaires, dans le marché résidentiel et le marché des affaires, particulièrement de la part de câblo-distributeurs et d'entreprises offrant des services voix sur protocole Internet (VoIP); l'abstention de la réglementation des services filaires locaux de détail dans les principaux marchés urbains où la société est l'entreprise titulaire d'ici le deuxième semestre de 2007; aucune autre réduction des prix à la consommation par suite d'un plafonnement des prix; un gain de 4,5 à 5 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services sans fil; des charges d'environ 50 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif; un taux d'imposition effectif de 33 % à 34 %; un taux d'actualisation de 5,0 % et un rendement à long terme moyen prévu de 7,25 % au titre des régimes de retraite, soit des résultats inchangés par rapport à 2006; un nombre moyen d'actions en circulation se situant entre 330 millions et 335 millions. L'achat possible d'un nombre maximal de 24 millions d'actions de TELUS sur une période de 12 mois dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 20 décembre 2006 pourrait avoir une incidence sur le

résultat par action, les soldes de trésorerie, la dette nette et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes), les dépenses en immobilisations (y compris les achats possibles de licences d'utilisation de spectre), les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions, les remboursements de dette, l'émission possible d'effets de commerce et les modifications apportées aux facilités de crédit), les questions fiscales (y compris la déchéance ou le report du paiement de montants importants d'impôts en espèces), les développements touchant les ressources humaines (y compris les interruptions de travail possibles), les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation (y compris l'abstention de la réglementation des services locaux, les réductions de tarifs locaux au titre de la réglementation sur le plafonnement des prix, la transférabilité des numéros de services sans fil, ainsi que les calendriers, les règles, les processus et les coûts relatifs aux futures mises aux enchères de spectre), les risques liés aux processus (y compris les réorganisations internes, la conversion des systèmes existants et l'intégration du système de facturation), les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement, les litiges et les questions d'ordre juridique, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles), et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS et les documents d'information publiés par la société, y compris les rapports annuels, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et aux États-Unis (sur le site EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion.

## rapport de gestion

Le 14 février 2007

Le rapport de gestion qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés de TELUS ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada qui diffèrent à certains égards des PCGR des États-Unis. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés pour un sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États Unis dans la mesure où ils concernent TELUS. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

La société présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer le rendement de la société

et de ses unités et secteurs d'exploitation. Les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».